



VENDREDI 6 DECEMBRE 2019

Ordre du jour :

- 1/ Validation du projet « L'environnement à Port-Neuf ».
- 2/ Projet OPHLM et Ville (Espaces verts).
- 3/ Présentation des résultats de l'enquête 2019.
- 4/ Politique de la Ville.
- 5/ Informations et questions diverses :
  - Réponses aux questions posées lors de précédents conseils.
  - Questions diverses.

Présents : Sophie Baradeau (Association Maison de Quartier), Hélène Basset (Association Méli-mélo), Jacques Bessière, Edith Bizieux, Matthieu Brunet, Jean-Pierre Cougoule, Hans Hartmann, Jérémy Lecouffe (Commerçant Place de l'Ile de France), Annie Mongeau.

Excusés : Gérard Barré, Huguette Bessière (Association CNL), Aurélia Chargelègue (Association Pas à Pas), Angélique Galli, Emmanuelle Garnier (service à la personne, indépendante), Maria Dolores Windholtz.

Absents : L'association Les plates, l'enfant et la mer, Jocelyne Moineau, Patrick Varrier (Association Comité de Quartier).

-----

1/ Validation du projet « L'environnement à Port-Neuf ».

Matthieu a établi la version définitive du travail présenté sous forme de tableaux (les points forts du quartier à protéger ; les souhaits issus de la consultation citoyenne, les organismes et instances à faire intervenir).

Document joint en annexe.

Pas de remarque particulière. Le projet est adopté.

2/ Projet OPHLM et Ville (Espaces verts).

Le compostage au pied des immeubles est un succès. La prévision était de 30% de compostage en un an. Au bout d'une année de fonctionnement, on arrive déjà à 35%.

Les premiers résultats de cette expérimentation de compostage au pied des immeubles sont suivis avec intérêt au-delà de la Ville de La Rochelle.

Le service des espaces verts va créer une centrale de stockage du compost vers le lycée Saint-Exupéry.

Le programme de l'OPHLM dépasse le simple compostage. Il prévoit la plantation d'arbres fruitiers, la création de jardins potagers collectifs,



l'installation d'un rucher, la récupération des eaux de pluie, l'étude des vents, etc. Port-Neuf peut (doit) devenir un laboratoire de la biodiversité en ville.

Un tel projet recoupe les souhaits des habitants exprimés lors de l'enquête 2019 (voir le premier point de l'ordre du jour).

Le conseil citoyen doit travailler avec l'OPHLM qui est d'accord, et la ville.

Les habitants doivent être impliqués à tous les stades de la réalisation des projets proposés. Construire ensemble.

Préserver l'espace à Port-Neuf et travailler dans tout le quartier pour éviter que seuls quelques lieux bénéficient des programmes envisagés. Donc, travailler avec le plan du quartier.

Penser à travailler dans le temps (5 à 10 ans).

En pratique :

Participation des habitants.

Espace.

Durée.

Dans un premier temps, un groupe de 5 à 6 personnes est constitué pour commencer les discussions avec l'OPHLM (Monsieur Cancceda est le responsable de l'Office pour Port-Neuf). Ce groupe travaillant avec l'Office sera le pilote. Il doit inclure rapidement d'autres habitants intéressés par cette évolution du quartier.

Les premiers travaux pourraient concerner la plantation et l'entretien d'arbres fruitiers.

Composition du groupe : Edith (membre du conseil), Hans (membre du conseil), Matthieu (membre du conseil), Mme Vauzelle (habitante), Mme Guyon (habitante). Deux ou trois personnes supplémentaires à prévoir.

Les habitants de Port-Neuf ont sûrement un avis sur ce qu'il convient de faire et des compétences pour participer à la mise en place et le suivi des réalisations envisagées.

Pour favoriser leur participation, il faut s'appuyer sur les correspondants de quartier, gardiens d'immeuble, la Maison de Quartier, les jeunes et les enfants (le centre de loisirs et l'école).

Les volontaires se déclarent à la MQ.

Discussion :

L'embellissement des ronds-points du quartier est à envisager avec la mairie de proximité de Laleu.

Le PAPI (programme d'actions de prévention des inondations) déconnecte le quartier de l'océan. Comment conserver un lien fort avec l'estran ?

C'est un milieu riche, en particulier pour la faune. Il accueille des oiseaux migrateurs comme les oies bernaches et d'autres espèces qui y trouvent leur subsistance. Pour faire un inventaire des espèces qui y vivent ou qui y transitent, il faut consulter les dossiers préparatoires au PAPI qui doivent



contenir des prescriptions concernant la faune et la flore de l'anse de Port-Neuf.

L'étude et la préservation de la flore et la faune de l'estran peuvent faire l'objet de travaux avec l'Université et l'école Descartes.

Le lac de Port-Neuf. C'est un réservoir recueillant les eaux pluviales. La qualité de ces eaux est mesurée régulièrement. C'est un espace à laisser aux plantes et aux animaux. Les circuits de promenade autour du lac doivent respecter cette vie animale et végétale.

Tout ce qui concerne les abeilles et l'apiculture sera discuté au moment de la mise en place d'un rucher.

La plaine de jeux prolonge l'axe vert « Parcs, Mail, parc Franck-Delmas, Port-Neuf » qui part vers Chef de baie et la fin de l'avenue Guiton. Elle doit être très préservée. Actuellement, elle est « limitée » dans ses deux extrémités. Artificialisation d'un côté, dépôt de gravats de l'autre. La base de travail du PAPI devrait être remise en herbe à la fin du chantier, à surveiller.

### 3/ Présentation des résultats de l'enquête 2019.

La question de savoir s'il faut associer les entreprises du quartier et de Chef de baie et l'Education nationale à cette présentation n'a pas été clairement tranchée lors de la dernière réunion.

Quel sens peut avoir une telle association institutions-entreprises-Education Nationale ? Est-elle souhaitable ?

Les acteurs privés sont utiles à la vie du quartier, mais ce sont « les politiques » qui peuvent servir de médiateurs.

La présentation sera destinée aux institutions, de l'Etat à la Commune.

La diffusion de l'enquête se fera après cette présentation.

La présentation aura lieu le 07 février 2020 au lieu du 10 janvier 2020.

### 4/ Politique de la ville.

Les projets « politique de la Ville » sont financés par l'Etat (Préfecture) et la CDA.

Le financement de la coordination du conseil citoyen se fait maintenant sur trois ans.

L'attribution de moyens pour le Fonds de Participation des Habitants devient aussi pluriannuelle.

Les demandes :

Animation/coordination du Conseil Citoyen.

Fonds de Participation des Habitants (1 500 euros Etat, 1 500 euros CDA).



Renouvellement du renforcement de l'équipe « Jeunesse » pour les 11-15 ans (lien entre le centre de loisirs et le collège).

Renouvellement des moyens accordés pour l'accès au numérique.

Renouvellement du financement des ateliers d'écriture et du fonctionnement de la bibliothèque.

Développement social local, projets culturels :

- Semaine anti clichés (travailler une semaine autour des clichés anti discrimination, égalité...). Elle se déroulera courant octobre 2020.

- Intervention de la compagnie T.O.C. (Julie Rossignol).

Cette compagnie fait du « théâtre d'objets ». Elle propose une tournée de presque un an à Port-Neuf. Les représentations ont lieu dans les appartements à raison d'une par mois.

Parallèlement, elle organise deux ateliers mensuels à la MQ pour faire découvrir la pratique du théâtre d'objets.

Remarques et questions :

Tournée TOC : Pourquoi la compagnie TOC n'intervient-elle pas aussi dans les pavillons ?

Le temps est très court pour élargir la tournée. Mais les invitations sont libres.

Où trouver des habitants acceptant d'ouvrir leur porte ?

Les personnes les plus isolées seront difficilement impliquées par cette tournée.

Il faut commencer et voir les premiers résultats.

## 6/ Informations et questions diverses.

### A/ L'aire de jeux :

En janvier prochain, réunion CC comité de quartier pour déterminer sa localisation en tenant compte des principes environnementaux proposés par le CC.

### B/ Aire de camping-cars.

Cette aire de 170 places a été créée pour désengorger les lieux de rassemblements gênants (Minimes...).

L'occupation globale est nettement en hausse depuis sa création. Le taux d'occupation au mois d'août passe de 31% en 2017 à 70,9% en 2019.

Elle commence probablement à remplir son rôle.

L'indication claire de tous les commerces et services du quartier doit participer à l'optimisation de son utilisation.

### C/ Illumination de la place de l'Île de France et borne de branchement le long des commerces.



Difficile techniquement. Mais la question mérite d'être posée à nouveau.

D/ L'absence de poubelles près de certains abribus.

C'est la même chose pour toute la CDA. Cette situation est liée au plan Vigipirate.

E/ Skate-Park

Y aura-t-il des aires de pique nique installées autour du skate-park ? Des bancs permettant aux familles d'accompagner leurs enfants pour faire de ce lieu un endroit convivial et familial.

F/ Le Conseil Citoyen va accueillir deux nouveaux membres.

Pas d'autres informations ni questions.

Fin de la réunion.